Annexe 2

**Questionnaire sur la Stratégie de lutte contre la criminalité
liée aux espèces sauvages en Afrique de l’Ouest**

**Contexte**

La sous-région d'Afrique de l'Ouest, sous les auspices du *Comité directeur de la Stratégie de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest*, entreprend un processus de consultation de toutes les Parties à la CITES et les autres parties prenantes intéressées, afin d'obtenir leurs commentaires sur l'élaboration de la *Stratégie de Lutte contre l'Exploitation Illégale et le Commerce Illicite de la Faune et de la Flore Sauvages en Afrique de* l'Ouest (*Stratégie de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l’Ouest* ou *SLCES*),et de mécanismes en permettant la mise en œuvre. Cette consultation, sous la forme d'un Questionnaire, passera en revue d'autres stratégies nationales et régionales, ainsi que les infractions impliquant l'Afrique de l'Ouest en tant que pays source, de transit ou de destination pour le commerce illégal des espèces inscrites à la CITES. Comme les réponses au Questionnaire peuvent contenir des informations sensibles, ces réponses resteront confidentielles et ne seront pas rendues publiques (à moins que la Partie soumettant le Questionnaire ou la partie prenante ne le demande).

Les réponses au Questionnaire doivent être soumises aux organes de gestion du Sénégal (M. Abba Sonko abbasonko@hotmail.com ) et du Nigeria (Mme. Elizabeth Ehi-Ebewele elizaehi@yahoo.com ), co-présidents du *Comité directeur la Stratégie de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest*. La date limite pour la soumission des questionnaires remplis est le **31 décembre 2018.**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

1. **Coordonnées**
2. Nom du pays ou de l’organisation
3. Coordonnées de la personne à contacter (nom, e-mail, téléphone)
4. **Stratégies nationales et régionales de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages**
5. Votre pays dispose-t-il d'une Stratégie nationale de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages ? Si oui, une copie peut-elle être mise à disposition ?
6. Votre région dispose-t-elle d'une Stratégie régionale de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages ? Si oui, une copie peut-elle être mise à disposition ?
7. Selon l'expérience de votre pays ou de votre organisation, le champ d’application initial de la Stratégie régionale de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages devrait-il être restreint (par exemple, un certain nombre d'espèces cibles) ou est-ce que la stratégie devrait s'attaquer d'emblée à toutes les espèces inscrites à la CITES ?
8. Avez-vous d'autres recommandations concernant les principaux aspects à inclure dans une stratégie régionale de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le classement prioritaire des activités qu’elle contient ?
9. Veuillez s’il vous plaît mettre en évidence toute difficulté rencontrée par votre pays ou organisation concernant la communication et la collaboration avec d'autres pays ou régions en matière de criminalité liée aux espèces sauvages (par exemple, retard dans les réponses aux demandes d'information, manque de ressources pour mener des opérations conjointes, problèmes de traduction des communications dans différentes langues) et les mécanismes adoptés pour surmonter ces difficultés ;
10. Veuillez s’il vous plaît fournir de brefs détails sur les réussites en matière de collaboration dans votre pays ou région, telles que les opérations transfrontalières ciblées ou le partage d'informations qui ont permis de poursuivre avec succès les criminels.
11. **Mécanismes de mise en œuvre**
12. Quels mécanismes, le cas échéant, sont en place pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans votre pays ? (p. ex. équipes spéciales nationales). Donnez des détails s’il vous plaît.
13. Quels mécanismes, le cas échéant, sont en place pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans votre région ? (p. ex. réseaux de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages). Donnez des détails s’il vous plaît.
14. Quelles organismes/administrations, le cas échéant, sont chargés de lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans votre pays (par exemple, les agents des Eaux et Forêts, les autorités douanières, la police ou la Gendarmerie, la justice, les unités d'enquête financière, les organisations non gouvernementales) et comment collaborent-elles entre elles ? Donnez des détails s’il vous plaît.
15. Si votre région a un WEN, veuillez s’il vous plaît fournir tous les détails pertinents concernant sa structure, sa gouvernance, etc.;
16. Votre pays, votre région ou votre organisation dispose-t-il/elle d'une base de données sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages ? Dans l'affirmative, donnez s’il vous plaît des détails sur sa structure, ses droits d'accès, etc.
17. Votre pays ou région dispose-t-il/elle d'un mécanisme structuré pour l'utilisation des spécimens vivants confisqués ? Dans l'affirmative, donnez des détails s’il vous plaît.
18. Quels mécanismes, le cas échéant, votre pays ou votre région utilise-t-il/elle pour permettre l'analyse médico-légale des spécimens confisqués ?
19. **Expériences sur la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest**
20. Votre pays ou organisation a-t-il/elle rencontré des cas de commerce illégal de produits d’espèces sauvages provenant d'Afrique de l'Ouest ou transitant par l'Afrique de l'Ouest ? Veuillez s’il vous plaît donner des détails sur les saisies ou toute autre information pertinente ;
21. Votre pays ou organisation a-t-il/elle rencontré des cas ayant impliqué des contrevenants coupables de criminalité liée aux espèces sauvages originaires d’Afrique de l’Ouest ? Veuillez fournir des détails, s'il y a lieu ;
22. Pensez-vous que votre pays ou votre organisation bénéficierait d'une collaboration avec la région d'Afrique de l'Ouest en matière de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages ? Dans l'affirmative, à quel titre pensez-vous que cette collaboration serait la plus bénéfique (p. ex. par le biais de protocoles d'entente, d'opérations conjointes, etc.).
23. **Remarques générales**

Veuillez s’il vous plaît soumettre toute autre observation qui pourrait être utile au développement d'une stratégie de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et les mécanismes qui pourraient permettre sa mise en œuvre.